

# FORMATION PREPARER SA CREATION ET REPRISE D'ENTREPRISE

## Objectifs de la formation

- Valider la pertinence d'un projet de création / reprise d'entreprise
- Construire son plan d'affaires
- Elaborer son plan d'actions

### PROGRAMME

Vous recherchez de l'aide pour être conseillé, élaborer votre business plan, choisir votre statut juridique, définir ma stratégie commerciale, connaître les dispositions réglementaires de ma future activité, faire une étude de marché, connaître les financements et partenaires mobilisables.

L'accompagnement est assuré par des experts de l'entrepreneuriat, labellisés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, dont fait partie BGE Aura.

### MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Accompagnement individuel
- Accès à un plan d'affaires en ligne : BGE Pro pour la réalisation du business plan
- Accès à la plateforme Mon Bureau Virtuel
- Ateliers collectifs mobilisables

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

- 1 plan d'affaires est réalisé
- 1 feuille de route est construite

taux de  
satisfaction  
2023 : 92,3%

## Tarif

Pris en charge par la Région + FSE + BGE AURA \*

\*L'intégralité des coûts de cette formation sur-mesure est pris en charge par l'Union européenne, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et BGE Aura.

## Financiers



Cofinancé par  
l'Union européenne



## Public

Porteur de projet de création ou reprise d'entreprise situé en Auvergne-Rhône-Alpes, notamment les demandeurs d'emploi

## Prérequis

Maîtriser les savoirs de base : français, informatique, capacité rédactionnelle

Vous êtes titulaire des formations et/ou diplômes nécessaires à l'activité envisagée.

*A noter : si vous avez envie d'entreprendre mais pas d'idée d'activité, vous pouvez bénéficier d'Activ'Créa de France Travail.*

## Modalités d'accès

Entretien individuel de diagnostic

## Durée de la prestation

10h d'accompagnement individuel sur 6 mois en moyenne

## Dates et lieux de la prestation

Accompagnement réalisé tout au long de l'année.

Accueil sur toutes les antennes de BGE Aura

### Délais d'accès

Nous vous répondons dans un délai de 15 jours ouvrés

## Intervenants

Nos conseillers-formateurs sont des intervenants reconnus dans l'accompagnement à la création et au développement des entreprises et ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins.

## Accessibilité

Référent handicap : Aurore CHRISTIN

[Aurore.christin@bge-aura.fr](mailto:Aurore.christin@bge-aura.fr)

04 73 35 12 39

Bâtiments et services accessibles à tous

Les CGU sont disponibles sur le catalogue :  
<https://www.bge-aura.fr/accueil/offredeservices/>

Pour en savoir plus, contactez-nous ! BGE Aura

☎ 04 73 35 12 39 ✉ [contact@bge-aura.fr](mailto:contact@bge-aura.fr)

